

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Objet : Votre déplacement à Rennes
Environnement/Agriculture

Guingamp,
le 6 septembre 2007

Monsieur le Président,

Votre prochain déplacement à Rennes, à l'occasion du SPACE, s'effectue dans une région dévalorisée par les impacts environnementaux provoqués par la concentration excessive du cheptel et l'intensification déraisonnable des cultures

De ce fait, la Bretagne est aujourd'hui placée devant une triple difficulté :

- le retard pris dans l'application de la directive européenne « eaux superficielles » de 1975 maintient notre pays sous la menace de lourdes amendes et astreintes financières. Ni les abandons de captages, ni les coûteuses interconnexions de réseaux, ne sauraient se substituer à l'impérieuse nécessité de réduire à la source les apports nitrés dans les eaux ;

- au-delà des nitrates, c'est tout un ensemble de dégradations (phosphore, pesticides) qui affectent aujourd'hui la ressource en eau : selon le dernier état des lieux établi par l'agence de l'eau Loire Bretagne, 42 % des masses d'eau n'atteindront pas en 2015 l'objectif de « bon état écologique » fixé par la directive cadre !

- ce haut niveau de pollution des eaux, les inconvénients qui en résultent au plan sanitaire et économique, l'effarante gabegie des politiques publiques ainsi que la résistance d'une partie des organisations agricoles rétives à toute réorientation de l'agriculture, ont contribué à créer dans notre région, une véritable fracture sociale autour de la question de l'eau.

Le plan d'action élaboré en 2001-2002 sous l'autorité de Monsieur le Préfet GUEANT, affichait pourtant une véritable ambition pour la Bretagne :

« Pour répondre aux crises répétées ainsi qu'aux attentes légitimes des citoyens en matière de qualité de l'eau, une évolution importante du système agricole et agroalimentaire breton est donc nécessaire. Elle passera par l'adaptation des conditions de production, la maîtrise des effectifs animaux, et la recherche d'une valeur ajoutée plus grande ... »

Si du fait de multiples dérives et de décisions gouvernementales incohérentes, ce plan n'a hélas que partiellement répondu à son ambition initiale, les objectifs et les moyens qu'ils fixaient n'en demeurent pas moins plus que jamais indispensables.

Il vous appartient, Monsieur le Président, à l'occasion de votre déplacement, d'inviter les collectivités et les organisations bretonnes à se mobiliser autour d'un nouveau projet. Seule, une ambition forte soutenue par des bretons rassemblés, appuyée sur une volonté partagée de l'Etat et des collectivités, permettra à notre région de « sortir par le haut » des difficultés actuelles et de réconcilier les bretons avec leur agriculture.

Anticiper les enjeux du futur, accompagner les efforts d'adaptation nécessaires (recherche, formation, aides aux investissements), appliquer sans faille la réglementation, telles sont les trois priorités qui doivent demain guider la politique agri-environnementale bretonne.

Cette nouvelle dynamique que nous appelons de nos vœux ne pourra trouver d'efficacité que dans le cadre d'une réelle relance de la politique nationale pour l'environnement.

Permettez-nous à cet égard, de vous exprimer notre inquiétude : la question pourtant si urgente de l'eau est marginalisée et diluée dans le cadre des discussions actuelles du « Grenelle de l'Environnement ».

Loin de la nécessité d'une « rupture » avec les politiques d'hier, les premières orientations retenues pour la protection de la ressource en eau constituent pour l'essentiel de simples vœux pieux à poursuivre les méthodes et les démarches très largement inefficaces du passé. Sans impulsion nouvelle de sa politique de l'eau qui implique de nouveaux outils notamment économiques et fiscaux pour réduire les pollutions diffuses, sans une redéfinition des modalités nationales d'attribution des aides de la PAC, la France continuera d'être un mauvais élève européen.

Monsieur le Président, ne décevez pas les bretons. Prenez, au plan national comme régional, les mesures qui s'imposent pour donner un nouvel élan à la protection de l'environnement. Aidez nous à préserver et préparer l'avenir de notre belle région.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.

Le Président
C. RIGAUD